

INTERVENTION MILITAIRE ET AIDE HUMANITAIRE EN AFRIQUE

MILITARY INTERVENTION AND HUMANITARIAN AID IN AFRICA

Paul Kun*

Abstract

A central problem of the actual political ethics is to fit the means to the justified ethical goals. In our case, it is the situation when, for rescuing the civil population from a state affected by a civil war or another military conflict, the donor must utilize a certain military means. What is our view about the goals of the humanitarian aid and why this political action is more and more perceived as harmful? Our thesis is that is a common moral responsibility of the donors and the receivers for both the means and the goals of the humanitarian aid and we cannot assume that only a part is responsible.

Keywords: humanitarian aid, military intervention, political ethics, moral responsibility, civil war

Pourquoi ne sommes-nous pas capables à réagir d'une manière adéquate quand nos semblables se confrontent avec des situations de crise qui leurs menacent la vie ? Pourquoi les bonnes intentions tournent en mauvaises? Certains critiques de l'aide humanitaire, notamment de celui qui suppose une intervention militaire, nous disent que, en réalité, les pays

* Paul Kun est Maître des conférences à l'Université de l'Ouest de Timisoara. Études en philosophie à l'Université de Bucarest, D.E.R.A. à l'École Doctorale de Bucarest, le doctorat en philosophie à l'Université Babes-Bolyai de Cluj. Boursier de New Europe Collège de Bucarest. Domaines d'intérêts de recherche actuelle : l'éthique politique, l'anthropologie philosophique, la théorie du nationalisme, la théorie des élites politiques. Travaux publiés sur l'éthique appliquée, sur l'épistémologie, la théorie de la communication politique.

Contact: bbckoo@gmail.com

donateurs ne visent pas des buts altruistes, ils ne résonnent pas à la souffrance des autres, mais ils suivent leurs propres buts égoïstes ou même néo-colonialistes. On arrive ainsi à penser que l'aide humanitaire est non seulement inutile, mais dangereux pour les receveurs¹. La situation se complique s'il s'agit d'un pays en pleine guerre civile : les armées en conflit utilisent les aides apportées par les humanitaires pour la continuation de la guerre, aux dépens de la population civile. Pour cela, Linda Polman formule d'une manière assez claire la question suivante : Si l'aide est devenu un aspect stratégique de la guerre, la prétention de neutralité faite par les organisations de l'aide humanitaire reste-elle encore justifiée?² L'idée de tous ces critiques est celle d'une certaine hypocrisie des humanitaires qui se comportent, d'après un exemple utilisé par Polman, comme si, en 1943, ils apportaient des ressources au camp nazi de concentration de Mauthausen, tout en sachant qu'elles seront utilisées par les bourreaux contre leurs victimes. Bien sûr, tous ces critiques se fondent sur des tragédies réelles, sur des situations dans lesquelles le résultat de l'intervention humanitaire a été le pire. Comment on a arrivé à ce changement de signification de l'aide humanitaire ? Comment on a arrivé à soupçonner les humanitaires de mauvaise conscience ?

L'aide humanitaire est, premièrement, une forme de don. Le don peut être conçu soit comme quelque chose rationnel, motivé par les rapports de communication-coopération entre les gens, comme une forme particulière d'échange, soit comme quelque chose irrationnel, immotivé, individuel ou collectif, mais sans aucun rapport avec les échanges économiques ou sociaux.³ Dans la première situation, le don établit une certaine relation sociale entre le donneur et le receveur, pendant que dans la dernière il n'y a que l'acte unilatéral du donneur, qui ne comporte rien de la part du receveur. La

¹ Ainsi, un article de *New Yorker*, le 3 novembre 2010, "The moral hazards of humanitarian aid. What is to be done", écrit par Philip Gourevitch, est précédé par une fable qui raconte l'histoire d'un singe qui veut sauver un poisson de se noyer. Le seul regret du singe, quand il voit le poisson agonissant, après il a été arraché de l'eau, est qu'il n'a pas intervenu plus tôt. D'une manière ironique, Gourevitch souligne l'incapacité de l'humanitaire à comprendre et à réagir d'une manière adaptée.

² *The Crisis Caravan. What's wrong with humanitarian aid ?*, Metropolitan Books, New York, 2010, pp.10-11.

³ Voir à ce sujet l'étude de Jacques T. Godbout, "Les « bonnes raisons » de donner", publié dans la revue *Anthropologie et Sociétés*, vol. 19, no 1-2, 1995, pp. 45-56. Québec : département d'anthropologie de l'Université Laval.

première position est soutenue par les adeptes de l'approche économique du don, pendant que la dernière est embrasée par ceux qui refusent la réduction économique. Ainsi Jean-Paul Sartre exprime clairement une telle position : « Une des structures essentielles du don est la reconnaissance de la liberté des autres : le don est occasion [...] de transformer le donné en une autre création, bref en un autre don. Ainsi l'humanité ne se referme jamais sur soi, elle est toujours ouverte, car en aucun cas elle ne se prend elle-même pour fin. Elle se réalise par-dessus le marché »⁴. C'est-à-dire que, en donnant, le donneur renonce non seulement à l'objet, mais aussi au droit de lui fixer un but : c'est la liberté du receveur de décider sur la fin de l'objet du don. Une telle vision sur le don, si on applique à l'aide humanitaire, a pour principale conséquence le fait que le donneur doit se borner à faire la donation, tout en laissant au receveur la liberté à décider sur l'utilisation de l'aide. Ainsi l'intervention militaire, dans le cas d'un pays affecté par la guerre et, par conséquent, par la famine et le danger d'une catastrophe humanitaire, devient moralement injustifiée, une fois que le receveur (qu'il soit l'État ou des ONG locaux) a la liberté à décider sur la destination et l'utilisation de l'aide. Le point faible de l'argumentation de Sartre c'est le fait que, dans le cas de l'aide humanitaire, l'intervention militaire est demandée justement par le fait que le receveur n'a plus la possibilité à exercer sa *liberté*. Que faire, à qui s'adresser dans un pays qui est, au fait, partagé entre plusieurs factions armées qui, chacune se réclame comme l'unique représentant légitime de l'État, mais en fait menace au moins une partie de la population avec l'extermination ou la purification ethnique ?⁵ S'il n'y a plus de l'autorité étatique, il n'y a aussi de liberté. Mais s'il n'y a pas de sujet politique, reste toujours un sujet, c'est le sujet de l'aide humanitaire, la population civile, menacée par la famine et la destruction provoquées par la guerre.

Je veux présenter dans cet essai une position différente par rapport aux positions déjà présentées : l'aide humanitaire n'est ni une relation essentiellement économique (une échange des équivalents), ni un acte unilatéral de donation. Pour cela, je veux introduire une notion morale, celle de « responsabilité ». C'est-à-dire, que l'aide humanitaire est une relation de responsabilité commune entre le donneur et le receveur. La responsabilité est l'élément essentiel de la relation. Cette notion est, d'ailleurs, le liant

⁴ *Cahiers pour une morale*, Paris, Gallimard, 1983, p. 177.

⁵ C'est le dilemme actuel du conflit de Syrie.

évident pour l'action conjuguée des ONG civiles et des forces militaires auxiliaires. Mais, cela ne va pas sans difficultés : ainsi, Catriona Gourlay⁶ montre que « L'armée a de tout temps combattu pour défendre des intérêts politiques, collectifs ou nationaux. Les forces militaires sont entraînées et payées pour recourir à la violence en se conformant à certaines règles afin d'atteindre des objectifs fixés par les gouvernements. L'action d'une armée est donc toujours fondamentalement politique, même si sa mission peut comprendre des objectifs humanitaires « neutres » d'un point de vue politique. » Même si c'est vrai que l'action militaire n'est que le prolongement de l'action politique, nous devons garder dans la pensée le fait qu'il s'agit des militaires des forces ONU ou des soldats volontaires qui agissent pour des raisons plutôt humanitaires que politiques. La remarque de Gourlay est valable s'il s'agit des militaires autochtones, déjà impliqués dans un conflit politique. Pour les forces de paix les choses vont différemment et, on peut dire, que l'objectif premier « des organisations humanitaires civiles est de soulager les souffrances de tous » et valable aussi pour eux. « La réalisation de cet objectif implique de pouvoir atteindre toutes les populations concernées. » Mais cela, ne suppose, aucunement, qu'il faut « que les organisations soient perçues comme des acteurs neutres dénués de toute motivation politique », parce que la neutralité est aussi un engagement politique : les ONG et les forces armées ont le même but : sauver le plus grand nombre de vies, indépendamment de la position par rapport au conflit politico-militaire.

Cette différence fondamentale entraîne inévitablement des tensions entre militaires et civils au niveau de l'action humanitaire. La coopération civilo-militaire dépend en effet de la politisation de l'intervention militaire et de la façon dont cette mission est admise par les parties concernées. Si la population locale n'accepte pas cette action ou si l'armée est perçue comme une partie au conflit, alors les tensions se multiplient entre acteurs civils et militaires et les organisations humanitaires civiles prennent leurs distances par rapport à l'armée.

Pour présenter directement les choses, je veux poser le problème suivant : la situation est, au moins, paradoxale, d'un part, des états et gouvernements donneurs, qui cherchent, en intervenant, à aider certains

⁶ « Des partenaires distants : la coopération civilo-militaire dans les interventions humanitaires ». Le document qu'on peut consulter à l'adresse [http: www.apan.org].

pays qui se confrontent avec des gros problèmes causés par des désastres naturels ou par des guerres, d'autre part les critiques de ces donateurs, qui reconnaissent la gravité de la situation, mais critique « l'intervention » des pays donateurs. Certaines critiques semblent raisonnées et nous allons les examiner plus loin, pour voir s'il s'agit de quelque chose qui tient de la présence de l'armée dans le paysage ou de la complexité de la situation.

Mais, premièrement, examinons-nous les rapports entre les agents de l'aide – il s'agit, d'habitude, des ONG – et ceux de la force armée. Du point de vue des opérations, les humanitaires et les militaires se rencontrent sur des territoires visés par des opérations de paix. Ils sont obligés à communiquer entre eux. Les ONG ont besoin d'entretenir des relations avec les militaires pour connaître les emplacements des points de contrôle et savoir les franchir afin de livrer l'aide aux populations.

Ils peuvent aussi bénéficier de renseignements sur la sécurité afin de minimiser les risques dans les zones de conflit et post-conflit. De leur côté, les militaires doivent, pour leur mandat de sécurisation des territoires, connaître les différents acteurs qui opèrent dans leur zone. Les ONG peuvent fournir certains renseignements sur des populations, leur état sanitaire, les conditions humaines, les restrictions de mouvements, permettant aux militaires d'accroître leur connaissance de l'environnement.

L'augmentation des relations militaires/humanitaires n'est pas sans soulever plusieurs difficultés. Un certain nombre d'ONG voient négativement l'implication de l'armée dans leur secteur d'activités. L'implication des militaires a été perçue, certaines fois, comme contrevenante aux principes humanitaires des ONG centrés sur l'idée de neutralité et d'impartialité de l'aide.

Nous pouvons remarquer que, dans ce cas, même si, les deux parties ont des buts spécifiques, leur but commun est identique, c'est-à-dire la préservation de la vie de la population civile et que les divergences sont liés plutôt à la complexité de la situation⁷ du point de vue militaire que à l'attitude partisane des militaires.

Il existe un autre reproche adressé aux donateurs, celui que les pays riches utilisent la pauvreté, notamment des pays africains, pour s'en débarrasser du surplus de production économique, notamment agricole, aux dépens de pays aidés, dont l'agriculture est affaiblie, par le fait que les

⁷ Les critiques des ONG ont visé certaines situations ponctuelles.

produits fournis par l'aide, en étant gratuits, ils font une concurrence évidente avec les produits locaux. L'argument peut paraître correct, mais il existe certaines objections, dont je veux seulement les énoncer :

1. Une économie en crise – catastrophe naturelle ou politique – ne se comporte pas comme une économie normale, c'est-à-dire le marché n'est plus libre – même dans un pays riche. La situation humanitaire réside justement dans le fait que l'économie est bloquée, que le marché ne fonctionne plus, qu'une grande partie de la société est menacée, notamment par la famine. Même dans les pays moins riches, quand il y a une telle situation, les institutions de l'État se mobilisent pour assurer, gratuitement, l'aide humanitaire. On peut dire que l'aide est humanitaire dans la mesure même dans laquelle est gratuit.⁸
2. L'aide est, par définition, assurée avec l'accord et à la sollicitation explicite des autorités de l'État affecté. La Corée du Nord a refusé, en plusieurs reprises, l'aide humanitaire, pour des raisons politiques. En dépit, de l'amertume provoquée par le refus, les États donateurs ont respecté la décision du gouvernement coréen, tout en insistant sur la nécessité de l'aide. Les seules situations quand on peut ignorer une telle demande sont celles quand il n'y a plus une autorité politique reconnue, c'est-à-dire quand la crise humanitaire est accompagnée par une crise politique – une guerre civile, un coup d'État etc. Cette situation est assez rare en d'autres parties du monde – le récent tremblement de terre du Népal, par exemple, mais extrêmement fréquente en Afrique. La crise politique change beaucoup le contexte de l'aide humanitaire, comme nous allons voir plus loin. Dans ce cas-là, la priorité est de sauver le plus de ceux affectés par la détresse, au gouvernement local lui revenant la responsabilité de trouver les mesures nécessaires pour le rétablissement du fonctionnement de l'économie.
3. Intervention militaire est présentée, par les critiques de l'aide humanitaire, comme la preuve de l'attitude néo-colonialiste, impérialiste etc. des pays donateurs, comme étant une affliction de la souveraineté du pays en détresse, un mélange dans les affaires

⁸ C'est la raison pour laquelle nous parlons de « don ».

internes du pays en cause. En réalité, l'intervention est justifiée seulement par des raisons de sécurité du personnel qui assurent le ravitaillement de la population affectée par la situation de détresse. Le personnel militaire ne participe pas au conflit militaire ou politique, mais seulement protège les convois humanitaires des attaques armées qui mettent en danger la vie du personnel humanitaire. Ceci a été, par exemple, le cas en Somalie. Si les militaires s'absenteront, alors le but de l'aide humanitaire ne soit plus atteint. Au fond, l'aide humanitaire est destinée à la population civile et non plus aux militaires en conflit pour le pouvoir politique dans ce pays. Mais la présence des militaires peut aggraver la situation politique, parce qu'il y a une source supplémentaire de conflit, la présence militaire étrangère.

4. Ce dernier aspect apporte un élément supplémentaire pour notre tableau : le fait que l'aide est destinée à la population affectée par la situation de crise, indépendamment et au dehors de son attitude envers la situation qui a produit la crise, envers les parties en conflit. La population peut envisager l'aide comme une sorte de reconnaissance de la justesse de son position politique, sans aucun rapport avec la situation qui a provoqué l'aide, c'est-à-dire la catastrophe qui menace les vies des gens. Ainsi, on arrive à un changement d'attitude envers le personnel humanitaire et envers leur pays. L'hostilité envers celui qui veut t'aider, pas seulement le manque de reconnaissance. Les prises d'otages parmi le personnel humanitaire sont possible justement parce que la population en détresse adopte le point de vue de ceux qui sont en conflit.

L'effet cumulé de tous ces critiques est le découragement de l'aide humanitaire. La raison est simple : si l'aide humanitaire n'a aucune, d'après ces critiques, justification éthique, mais plutôt économique, politique etc., alors à quoi bon faire tous ces efforts ? Si l'aide humanitaire cesse d'être un signe de la bonne-volonté éthique et le moyen d'échapper à un certain malaise de conscience, alors à quoi bon dépenser tant d'argent et du temps?

La justification morale est, pour beaucoup des compagnies occidentales, une bonne manière d'améliorer leur image. La responsabilité sociale corporatiste (RSC) est devenue le moteur principal des grandes compagnies internationales. L'image publique est devenue plus importante

que la qualité des produits : la raison est simple. La qualité du produit est devenue moins signifiante dans le choix du produit. L'idée de la consommation responsable met l'accent plutôt sur d'autres aspects. Par exemple, une compagnie hollandaise qui commercialise du thé produit en Thaïlande, a acheté une page entière dans la revue Fortune pour se présenter comme étant une compagnie qui est préoccupée par les conditions de vie et de travail du personnel thaïlandais. Aucune parole sur la qualité du thé, c'est-à-dire on présente la compagnie, pas le produit.

L'activité humanitaire est, pour beaucoup des compagnies, une source d'améliorer leur image publique, de se présenter comme étant sensibles à la souffrance des démunis. Cette justification est acceptée et approuvée, valorisée et, au fond, tant qu'elle existe, c'est peu important si elle est fondée sur un sentiment de compassion authentique ou il s'agit, simplement, de devoir accompli. Le fait que quelqu'un est prêt à renoncer à un avantage pour un semblable en détresse est le fait qui compte. Et, de ce point de vue, est immoral à supposer que celui-ci fait ce qu'il fait, il le fait pour des mauvaises intentions ou par une mauvaise conscience, parce qu'il se sent coupable envers celui qui souffre. Même s'il existe des gens qui, du point de vue psychologique, se sentent coupables envers ceux qui souffrent, cela ne signifie nullement qu'ils sont vraiment, du point de vue moral, coupable tant qu'ils n'ont pas commis quelque chose de mauvais contre ceux-ci. Donc, est immoral, mais aussi contre-productif, parce que celui qui peut assoupir sa mauvaise conscience en contribuant à l'aide humanitaire, il le fait seulement si cette action le soulage, lui procure vraiment ce sentiment qu'il a fait quelque chose de bien. Si l'attitude envers cette action, l'image même de l'aide humanitaire sont démoralisés, alors il va chercher un autre moyen de soulagement moral.

Il s'agit aussi d'un problème d'identité, notamment pour les sujets du volontariat humanitaire : les volontaires répondent à un appel, et projettent dans leur acte ce qu'ils sont socialement, ce qu'ils pensent et ce à quoi ils croient. Façonnés par leur milieu socio-culturel, ils orientent leurs pratiques de solidarité en fonction de leur identité, d'où l'existence d'une cohérence entre leur profil socio-culturel et les causes qu'ils soutiennent. C'est en ce sens que l'on peut dire que le volontariat est un acte socialement déterminé, fruit de la conjonction entre l'action associative et les inclinations

"socio-généreuses" des volontaires.⁹ Si on leur conteste la dimension morale de leur identité personnelle, alors on met en cause justement la raison principale pour laquelle ils ont embrassé cette activité de volontariat. Le cas est plus dramatique si nous considérons le cas des militaires impliqués dans des actions humanitaires » si, pour une raison ou une autre, ils n'ont pas réussi à réaliser le but pour lequel ils se sont mobilisés, leur identité personnelle est en crise profonde. C'était le cas du colonel Romeo Dallaire, qui a dirigé les militaires ONU pendant les massacres de Rwanda ou des militaires hollandais qui ont fait partie du contingent de Srebrenica : Dallaire n'a pas réussi à dépasser la culpabilité provoquée par la mort de 2 millions de rwandais et s'est-il suicidé; beaucoup des soldats hollandais ont passé par des crises de dépression profonde causées par le fait qu'il n'ont pas empêché les exécutions des civiles bosniaques.

Il existe, bien sûr, des dilemmes provoqués par les agents impliqués, notamment par les ONG : l'un des plus importantes c'est celui concernant les standards de l'action humanitaire. D'un part, il est besoin de tel standard pour évaluer l'activité de chaque ONG d'une manière objective, impartiale. D'autre part, chaque situation est trop complexe et trop spécifique pour être réduite et mesurée. Les standards fixent les buts et les moyens et jugent le succès ou l'échec de l'action en ignorant, certaines fois, les buts et les moyens particuliers impliqués par l'action concrète. D'autre part, nous avons un ensemble fini de standards et, de l'autre, une diversité des ONG, avec des buts et des moyens différentes, difficiles à réduire et à mesurer. C'est pour cela que beaucoup des ONG réclament la renonciation à la standardisation et l'adoption des critères plus spécifiques.¹⁰

Les ONG sont, ainsi, coincées entre les exigences des donateurs et les demandes concrètes de ceux auxquels l'aide est destinée. Certains critiques des ONG humanitaires parlent d'un certain « brouillard de l'humanitaire »¹¹, c'est-à-dire de l'incapacité des ONG à évaluer d'une manière objective la situation avec laquelle doivent répondre. Les critiques reprochent notamment le fait que les ONG sont orientées plutôt vers l'action sur place que vers

⁹ Conformément à Ariane Epée, « Donner aujourd'hui – Éléments pour une sociologie du don caritatif », essai publié dans *Polis*, Vol. 9, Numéro spécial, 2001/2002.

¹⁰ Peter Walker; Daniel Maxwell, *Shaping the Humanitarian World*, Routledge, 2009, p. 147.

¹¹ En anglais « fog of humanitarianism », d'après l'expression « fog of war » qui suggère l'incapacité à prévoir les intentions de l'ennemi pendant la guerre.

l'évaluation des ressources, des moyens et des solutions envisagés. Ce reproche souligne un autre aspect qui, d'habitude, est ignoré par les critiques, il s'agit de l'urgence de l'aide humanitaire. Ainsi le temps est la dimension essentielle de l'aide : la situation est telle que l'action est prévalent sur toute évaluation. Bien sûr, les ONG ont une expérience suffisante pour faire des évaluations préliminaire, mais ce qui compte c'est l'urgence de l'action sur le camp. L'évaluation compte plus dans le cas de l'intervention militaire, comme s'était le cas de Rwanda¹², ou l'ampleur du conflit a été sous-évalué par les responsables du Conseil de Sécurité de l'ONU. Dans le cas du Darfur, aussi, il a fallu deux années pour réussir à « calibrer » d'une manière adéquate le contingent militaire.

Contrairement aux certaines critiques, l'appui militaire est plutôt sous-évalué que surévalué : justement, pour n'être pas accusés de « neo-colonialisme » ou « neo-impérialisme », les pays donateurs ont la tendance d'envoyer des contingents réduits, avec une efficacité sur mesure, fait qui peut contribuer, d'une manière négative, à la détérioration de la situation humanitaire.

Certains critiques suivent justement le but d'un remplacement de l'aide humanitaire, qui est rejeté pour des raisons d'hypocrisie et inefficacité, par d'autres moyens, notamment par des rapports institutionnels de coopération économique. Mais, ici on revient à la différence essentielle entre l'aide humanitaire (qui est urgente, immédiat et à court terme) et l'aide de développement (qui est réfléchi, médiat et à long terme) : chacun tient d'une logique différente et suive des buts différent, tel que ni l'aide humanitaire ne peut pas remplacer l'aide de développement, mais aussi ni l'aide de développement ne peut pas remplacer l'aide humanitaire.

Une autre polémique¹³ a été suscitée par le devoir de protéger¹⁴ qui sera le but principal de l'aide humanitaire : « protéger » c'est assez ambigu. S'il s'agit de protection contre la famine, les maladies ou les intempéries, les ONG peuvent assurer une telle protection et c'est leur responsabilité

¹² Peter Walker, *op. cit.*, p. 148.

¹³ Violeta Schubert et Mark Smithont fait une présentation de cette polémique dans « 'Strange Bedfellows?' Security, Humanitarianism and the Politics of Protection », *Melbourne Journal of Politics*, Vol. 32, 2007.

¹⁴ En anglais, „duty2protect”.

principale. Mais, s'il s'agit de la protection contre des menaces humaines à la vie de la population, alors les ONG sont impuissantes et les seuls qui peuvent faire quelque chose pour les gens en cause et pour les membres des missions humanitaires eux-mêmes sont les militaires. Schubert et Smith ont remarqué une tendance toujours plus forte, d'une part, des ONG de s'éloigner des militaires – à la raison de l'utilisation de la force brute - de l'autre côté, des donateurs de voir les ONG comme capables d'assurer la protection de civiles contre la violence guerrière – ce qui suppose une certaine qualification militaire du personnel humanitaire. Tout cela aboutisse soit à une tension toujours plus forte entre les deux parties, humanitaire et militaire, soit à une dangereuse exposition des vies des volontaires de la mission humanitaire, incapables de protéger non seulement la vie des autres, mais aussi leur propre vie.

Dans ce contexte de la nécessité de la présence militaire, on parle aussi d'une « politisation » de l'aide humanitaire. On sait que les principes sur lesquels a été construite l'action humanitaire ont été l'universalité, l'indépendance, la neutralité et l'impartialité de l'aide. Les commencements de l'aide humanitaire ont été faite par des représentants de religions (Croix Rouge, Croissant Rouge), qui été d'une manière évidente, non-combattants et non-affiliés politiquement. Les organisations nouvelles (*Greenpeace*, *Les Médecins sans frontières*) ont une structure et motivation assez différente, suffisante pour justifier les doutes. Ainsi l'Agence RIA Novosti a publié sous le titre « Syrie : la crise humanitaire, prétexte à une intervention militaire, la déclaration de Serguei Lavrov, le ministre russe des Affaires Étrangères : « *Nous ne voulons pas transformer la crise humanitaire en bulle spéculative et tenter de façon politisée de mettre tout sens dessus dessous et de revenir à une intervention militaire.* »¹⁵

Les discussions autour de la politisation de l'aide humanitaire ont été provoquées notamment par l'action des ONG américaines en Afghanistan¹⁶, qui ont été accusées par des activistes afghans mais aussi français, pendant

¹⁵ La déclaration de M. Lavrov a été reprise par le site du poste *La voix de la Russie* et est accessible à l'adresse [<http://fr.sputniknews.com/>].

¹⁶ Mohammed Haneef Atmar, un activiste afghan, a accusé le fait que les ONG américaines ont aidés les talibans, conformément au Devon Curtis, "Politics and Humanitarian Aid: Debates, Dilemmas and Dissension", dans *Humanitarian Policy Report*, 10, 2001, p. 4.

la guerre soviéto-afghane, mais aussi, après la chute du régime des talibans¹⁷. Cette politisation de l'aide humanitaire est, aujourd'hui, le plus souvent invoquée, notamment par ceux qui sont part dans les conflits militaires qui ont provoqué l'urgence humanitaire, et qui, donc, adoptent une position partisane. Bien sûr, il y a des situations dans lesquelles certaines États, pour des raisons particulières (religieuses, ethniques ou économiques) interviennent dans un autre pays, en invoquant l'aide humanitaire, mais sans le respect des principes énoncés plus haut.¹⁸ Mais, dans le cas des institutions internationales ou des ONG humanitaires, le soupçon de la politisation est risqué et peut mettre en échec l'action humanitaire elle-même. Cela nous fait à conclure que, aussi, tous ceux qui se prononcent sur ce sujet sont responsables, au moins en partie, du succès ou de l'échec et qu'on ne peut pas et, par conséquent, on ne doit pas présenter, d'une manière présomptueuse, une action d'aide humanitaire comme politisée seulement parce que nous partageons des idées politiques, religieuses ou autres différentes par rapport à celles partagées par ceux qui s'efforcent à aider leurs semblables en détresse.

Bibliographie

- Curtis, Devon (2001), "Politics and Humanitarian Aid: Debates, Dilemmas and Dissension", in *Humanitarian Policy Report*, 10, 3-19.
- Epée, Ariane, « Donner aujourd'hui – Éléments pour une sociologie du don caritatif », essai publié dans *Polis*, Vol. 9, Numéro spécial, 2001/2002, 25-61.
- Godbout, Jacques T. (1995), "Les « bonnes raisons » de donner", in *Anthropologie et Sociétés*, vol. 19, no 1-2, 45-56.
- Polman, Linda, (2010), *The Crisis Caravan. What's wrong with humanitarian aid?*, New York, Metropolitan Books.

¹⁷ Cf. le commentaire de Martin Dieux, « Le danger de la confusion humanitaire/militaire en Afghanistan », qui parle d'une « conception américaine » sur l'aide humanitaire. L'article est accessible à l'adresse [<http://www.youphil.com>].

¹⁸ C'est le cas des « convois humanitaires » russes destinés pas à la population affectée par la guerre d'Ukraine, mais aux séparatistes.

Sartre, Jean-Paul (1983), *Cahiers pour une morale*, Paris, Gallimard.

Schubert, Violeta, Smith, Mark (2007), "Strange Bedfellows? Security, Humanitarianism and the Politics of Protection », *Melbourne Journal of Politics*, Vol. 32, 25-44.

Walker, Peter; Maxwell, Daniel (2009), *Shaping the Humanitarian World*, London, Routledge.

